

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Goussainville

N° 41.2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

14 décembre 2024

Date d'affichage

14 décembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 19

Présents 11

Votants 15

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 19 décembre à 18 heures,

Le Conseil Municipal,

Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.

**Etaient présents :** Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Adjointes au Maire.

Georgette ROUSSY, Antonia CORNET, Véronique BUCHET, Demba DIALLO, Yves LECUYER, Olivier MAGNIER, Marie-Christine COMONT, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :** Alain GOLETTO (pouvoir à Mme DUFLOS), Lionel LECUYER (pouvoir à M. le MAIRE), Georgette BRAZIER (pouvoir à Mme BUCHET), William CADOR (pouvoir à M. PREVOST).

**Etaient absents :** Adeline COURTOIS, Martial VANDAMME, Marina NICOLAS, Joseph MELE.

Formant la majorité des membres en exercice

**Secrétaire de séance :** M. PREVOST

**Rapporteur :** M. le MAIRE

\*\*\*

**OBJET :**

**Demande de subventions pour les études et les travaux de construction d'un City stade.**

Le projet de création d'un city-stade à l'arrière du monument aux morts de la commune est rappelé aux membres du Conseil. L'actuel terrain polyvalent, mal situé, génère des nuisances importantes pour le voisinage. Par ailleurs, il est essentiel de répondre au besoin des jeunes de disposer d'un espace adapté à la pratique sportive. La démarche vise ainsi à aménager un nouveau city-stade, éloigné des habitations, pour concilier les aspirations des habitants et offrir un lieu dédié aux activités sportives.

M. le MAIRE demande l'autorisation de demander des subventions pour les études et travaux relatifs à ce projet.

**Entendu** le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité pour,**

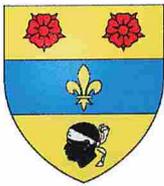
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE à demander les subventions à tous les prestataires susceptibles de financer les études et les travaux relatifs à la création d'un city-stade à l'arrière du monument aux morts,
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Transmise le

21 DEC. 2024

Affichée le

20 DEC. 2024



VILLE DE VEMARS

SAISON 2019-2020  
N° 10

Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Frédéric Didier

